

centres aquatiques

CRÉATION, GESTION & ENTRETIEN DES ESPACES AQUATIQUES LUDIQUES & SPORTIFS • Un supplément de Terrains de Sports

Portrait p.10

Réaliser des bénéfices grâce à une offre diversifiée



Equipement p.24

Gestion des piscines : l'optimisation
passe-t-elle par l'harmonisation ?

Chantier p.26

Une rénovation technique et fonctionnelle
pour repartir de l'avant

PLACE DU PRO.com
VILLE · SPORT · PAYSAGE
Connectez-vous...

PSL sous le signe de Paris 2024

Le 20 juin dernier, la journée technique de Piscines Sports loisirs (PSL) International s'est déroulée à Saint-Denis, à proximité du Stade de France et surtout du futur centre aquatique olympique.

La situation géographique était l'occasion rêvée pour la Fédération Française de Natation, partenaire de l'association PSL, de présenter les futurs équipements dédiés aux disciplines olympiques qu'elle encadre. Ainsi, Basile Gazeaud, responsable du service Territoires et Equipements, a évoqué le site composé de deux structures : premièrement, un stade aquatique démontable de 15 000 places, composé de 3 à 4 bassins de 50 m pour accueillir les compétitions de natation course et de water-polo. Il est financé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques pour un coût compris entre 50 et 90 millions d'euros. Deuxièmement, un centre aquatique pérenne de 2 500 places en tribune (avec extension possible à 5 000) avec un bassin de 50 m (10 couloirs et 3 m de profondeur) et une fosse internationale de plongeon (équipement inexistant en France) qui recevra les épreuves de plongeon, water-polo et natation artistique. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la métropole du Grand Paris pour un investissement souhaité de 89 millions d'euros. La livraison des travaux devrait être prévue pour avril 2023.

Démarche "Terre de Jeux" et Centre de Préparation aux Jeux

Basile Gazeaud a également évoqué le label Terre de Jeux 2024 : il s'adresse aux collectivités territoriales et au mouvement sportif afin de leur proposer de s'engager dans la dynamique des Jeux et de renforcer la place du sport. Les collectivités qui postulent pourront bénéficier d'une identité et d'un label propres, disposer



Basile Gazeaud, responsable du service Territoires et Equipements de la FFN, a présenté le futur centre aquatique olympique, tout en mettant en avant la phase de préparation des JO 2024 à laquelle doivent prendre part les collectivités.



d'outils de communication spécifiques ou encore mettre en place des actions pour la promotion du sport sur son territoire, soutenues par le COJOP. La participation à cette démarche est également une condition sine qua non pour devenir Centre de Préparation aux Jeux. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'une installation sportive répondant aux cahiers des charges de la fédération, proposer un dispositif d'hébergement et de restauration adapté aux groupes de haut-niveau et garantir la sécurité des délégations, tout en facilitant les aspects logistiques.

Des informations toujours essentielles pour les collectivités

La suite de la journée a laissé place aux traditionnelles présentations des professionnels permettant aux collectivités d'obtenir les clés pour conduire un projet vers la réussite ainsi que les moyens

techniques et humains pour faire vivre l'équipement. Des informations essentielles lorsque l'on sait qu'un centre aquatique est une structure au carrefour d'enjeux multiples : politiques et stratégiques (rayonnement et développement), patrimoniaux (choix et maîtrise des process), sociaux (réponse à la demande sociale et institutionnelle) ainsi que financiers et économiques (rationalisation de l'investissement et efficacité du gestionnaire). Ainsi les partenaires ont évoqué de nombreuses solutions techniques (bassins inox, découvrabilité des bassins, baignade biologique, isolation thermique, filtration de l'eau...) et d'équipements (aires de jeux humides, structures gonflables, casiers de vestiaires, mur mobile...). La prochaine journée technique organisée par l'association aura lieu en région lilloise en octobre prochain. Plus de photos dans la rubrique "Evénement" sur : centresaquatiques.com.



Outre les présentations en salle, les échanges sur les stands sont des moments privilégiés pour les collectivités afin d'aborder des problématiques spécifiques, comme par exemple l'optimisation de leur contrôle d'accès, l'agencement de leur aire de jeux aquatiques.